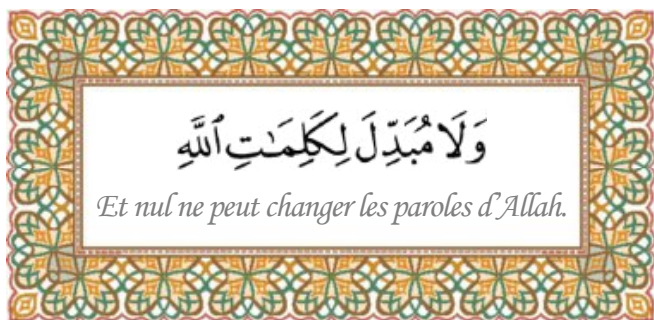


La Bible a-t-elle été changée ?



Le musulman a-t-il le droit
de lire la Bible ?

Les Juifs ont-ils corrompu
les textes de la Bible ?

Pourquoi Dieu donna-t-il
plusieurs révélations ?

« Examinez toutes choses »

Seriez-vous d'accord que nous ne devons rejeter ni le christianisme ni l'islam à cause de ce que disent ou ce que font les mauvais chrétiens ou les mauvais musulmans, ceux qui ne connaissent pas ou ne suivent pas les vraies doctrines chrétiennes ou musulmanes ? Il serait plus juste d'examiner la vie et les enseignements de Jésus ou la vie et les enseignements de Mohamed afin de décider si chacun d'eux a été envoyé par Dieu ou non.

La religion de nos pères

Ils sont trop nombreux à ne jamais remettre en cause les croyances qu'ils ont héritées de leurs parents : ils sont chrétiens parce que leurs parents étaient chrétiens, ou ils sont musulmans parce que leurs parents étaient musulmans. Mais les chrétiens et les musulmans demandent aux païens de rejeter leurs idoles, leurs faux dieux, malgré le fait que ces païens ont hérité ces dieux de leurs parents. Si nous demandons aux autres d'examiner la religion dans laquelle ils sont nés, ne devrions-nous pas, nous aussi, examiner la religion dans laquelle chacun de nous est né, pour déterminer si elle est la vraie ? Et ne devrions-nous pas nous donner la peine d'aller à la source avant d'évaluer la religion des autres ?

Il faut éviter de baser ses conclusions sur les « on-dit ». Un chrétien parlait avec son ami

musulman, Kamal. Il lui dit : « Kamal, as-tu jamais lu l'Injeel (l'Évangile) ?

– Non, dit-il avec dédain. Il a été changé.

– Mais, si tu ne l'as pas lu, dit le chrétien, comment sais-tu qu'il a été changé ?

– Ben, mon père m'a dit qu'il a été changé.

– Ton père avait-il lu l'Injeel, demanda le chrétien.

– Non, répondit Kamal.

– Alors, comment sait-il que l'Injeel a été changé ?

– Parce que grand-père l'a dit. »

Le chrétien n'a pas pu s'empêcher de demander : « Et grand-père, a-t-il lu l'Injeel ? »

Et encore Kamal répondit que son grand-père n'avait pas lu l'Injeel.

De mauvais renseignements sont passés de cette façon d'une génération à l'autre, sans que quiconque les vérifie. N'est-ce pas dangereux ? Malgré l'amour et le respect que nous avons pour nos parents, nous reconnaissons que, comme tous les hommes, ils peuvent ignorer certaines vérités. C'est ainsi que nous découvrons et bénéficions de nouvelles méthodes pour soigner certaines maladies, cultiver nos champs, nous déplacer, communiquer avec ceux qui habitent au loin ou faire bien d'autres choses. Ce n'est pas mépriser nos parents que de garder un esprit ouvert. Nous pouvons ap-

porter une bénédiction à nous-mêmes et aux parents.

Il y a deux cents ans, le peuple païen de certaines îles dans l'océan Pacifique était déchiré par la guerre et la violence. Un jour une grande tempête a pris deux hommes qui voyageaient en pirogue et les a détournés loin de leur destination. Après beaucoup de jours à la dérive ils ont débarqué sur une île appelée Rarotonga. Le chef Rarotongien leur a demandé les nouvelles de chez eux. Ils se sont mis à expliquer que de grands changements arrivaient dans leur île : tout le monde brûlait leurs idoles. Ils se mettaient à adorer plutôt le Dieu des cieux et de la terre. Le chef s'est étonné. Il leur a demandé : « Qu'est-ce que ce Dieu des cieux et de la terre a bien pu vous donner pour vous pousser à délaisser les dieux de vos pères ? » Les voyageurs ont répondu très simplement : « La paix. Ce Dieu nous a apporté la paix. » Sur quoi le chef de Rarotonga dit à son peuple de prier le Dieu des cieux et de la terre pour qu'il leur envoie un messenger, à eux aussi, et qu'ils puissent adorer ce Dieu et connaître la paix. Malgré que ses ancêtres ignoraient ce Dieu, il reconnaissait en avoir besoin.

La Bible est-elle interdite aux musulmans ?

Les musulmans ont parfois l'idée erronée qu'il leur est même interdit de lire ou de posséder la Bible. Si un de leurs enfants s'acquiert

une Bible, ils chicotent l'enfant et arrachent la Bible. Si un de leurs amis est découvert en train de lire la Bible, on le traite de coupable d'un grand mal.

Ils oublient que selon l'un des hadith, « le prophète dit : Raconte les histoires du bani-Israël, car ce n'est pas un péché de le faire ». Ce qui est encore plus important, nulle part le Coran lui-même n'interdit la lecture de la Bible. Au contraire :

Le Coran dit dans la Sourate 2 – *Al-Baqarah*, aya 136 : « Dites : Nous croyons en Allah et en ce qu'on nous a révélé, et en ce qu'on a fait descendre vers Abraham et Ismaël et Isaac et Jacob et les Tribus, et en ce qui a été donné à Moïse et à Jésus, et en ce qui a été donné aux prophètes, venant de leur Seigneur : nous ne faisons aucune distinction entre eux. Et à Lui nous sommes soumis. » Au lieu d'interdire les Écritures des Juifs et des chrétiens, ce verset dit clairement que le musulman doit leur accorder le même respect qu'il donne au Coran. Tous ces écrits auraient la même source et mériteraient donc la même considération.

Le Coran dit dans la Sourate 4 – *An-Nisa*, aya 136 : « Ô les croyants ! Soyez fermes en votre foi en Allah, en Son messenger, au Livre qu'Il a fait descendre sur Son messenger, et au Livre qu'Il a fait descendre avant. Quiconque ne croit pas en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses messagers et au Jour dernier,

s'égare, loin dans l'égarement. » Il est inconcevable qu'un musulman fidèle puisse traiter avec haine la Bible, qui selon son propre Coran est descendu d'Allah lui-même et que tous les croyants doivent accepter.

D'autres passages dans le Coran parlent dans le même sens :

« Et ne discutez que de la meilleure façon avec les gens du Livre, sauf ceux d'entre eux qui sont injustes. Et dites : Nous croyons en ce qu'on a fait descendre vers nous et descendre vers vous, tandis que notre Dieu et votre Dieu est le même, et c'est à Lui que nous nous soumettons. » (Sourate 29 – *Al-Ankabut*, aya 46)

Allah dit à Mohamed en Sourate 2 – *Al-Baqarah*, ayat 4,5 :

« Ceux qui croient à ce qui t'a été descendu (le Coran) et à ce qui a été descendu avant toi (la Bible) et qui croient fermement à la vie future. Ceux-là sont sur le bon chemin de leur Seigneur, et ce sont eux qui réussissent. »

Et encore :

« Dis : Ô gens du Livre ! Est-ce que vous nous reprochez autre chose que de croire en Allah, à ce qu'on a fait descendre vers nous et à ce qu'on a fait descendre auparavant ? » (Sourate 5 – *Al-Ma'idah*, aya 59)

Comment peut-on prétendre croire à ce qui a été donné par Dieu à Moïse et à Jésus, et dire en

même temps qu'il est interdit de lire ce qui leur a été révélé ? Comment pourrait-on dire, comme certains l'affirment, que le Coran remplace la Bible et la rend inutile, sans importance, alors que le Coran lui-même recommande à maintes reprises de croire au Coran ET à la Bible ?

Les musulmans demandent parfois aux chrétiens : « Pourquoi n'acceptez-vous pas notre prophète et notre livre saint, alors que nous reconnaissons non seulement Mohamed, mais aussi Jésus, Moïse et tous les prophètes de Dieu, ainsi que ce que Dieu leur a révélé ? » Le chrétien se demande dans quel sens le musulman prétend croire aux révélations données à Jésus, à Moïse et aux autres prophètes quand il refuse de lire ces révélations et refuse aux autres le droit de les lire.

La Bible a-t-elle été corrompue ?

Beaucoup de musulmans ne considèrent pas la Bible parce qu'ils estiment qu'elle a été changée par les Juifs ou les chrétiens, qu'elle a été corrompue et qu'on ne peut plus y faire confiance. Certains disent que Dieu a bien donné le Tawrat (la Torah) de Moïse, mais le Tawrat fut corrompu. Alors il envoya le Zabour (les Psaumes) à David, mais le Zabour fut corrompu. Il envoya ensuite l'Injeel (l'Évangile) à Jésus, fils de Marie, mais l'Injeel fut corrompu. Enfin Allah fut obligé de donner le Coran à Mo-

hamed. Ont-ils raison ? La vraie Bible a-t-elle été soit changée, soit enlevée carrément ?

« Nul ne peut changer les paroles d'Allah »

Un croyant a dit que lorsque quelqu'un prétend que la Bible a été corrompue, il répond, *Astaghfir 'Allah !* C'est-à-dire il demande tout de suite qu'Allah pardonne à cette personne d'avoir prononcé du blasphème. Il ne faut pas, en effet, qu'un serviteur d'Allah dise légèrement que de simples hommes mortels aient pu faire une telle chose. Après tout, nous savons tous que Dieu est le Tout-Puissant. N'est-il donc pas capable de protéger sa propre parole ? Bien sûr qu'il en est capable ! Si des êtres humains arrivent à corrompre la Parole de Dieu, c'est que ces êtres humains sont plus forts ou plus malins que Dieu, et nous savons que cela est impossible. Non, il est inconcevable que Dieu permette que sa Parole soit changée.

D'ailleurs, la Bible et le Coran tous deux nous affirment cela. Jésus dit en Marc 13.31 : « Les cieux et la terre passeront, mais mes Paroles ne passeront point. » Le prophète Ésaïe dit : « Toute chair est comme l'herbe, et tout son éclat comme la fleur des champs. L'herbe sèche, la fleur tombe, quand le vent de l'Éternel souffle dessus. Certainement le peuple est comme l'herbe : L'herbe sèche, la fleur tombe, mais la parole de notre Dieu subsiste éternellement » (Ésaïe 40.6-8). Le Coran affirme clai-

rement la même chose. La Sourate 10 – *Yunus*, aya 64 dit : « Il n’y aura pas de changement aux paroles d’Allah – Voilà l’énorme succès ! » La Sourate 6 – *Al-An’am*, aya 34, dit pour sa part : « Et nul ne peut changer les paroles d’Allah. » D’autres passages du Coran soutiennent cette même vérité.

Le Coran ne dit pas d’ailleurs qu’il a été donné parce que les autres Écritures de la part d’Allah avaient été changées. Il suggère plutôt que sa révélation n’était pas encore parvenue au peuple arabe dans leur propre langue et que pour cette raison Allah choisit Mohamed et lui confia la même révélation pour son peuple, mais d’une manière qu’ils puissent la comprendre. Dans la Sourate 41 – *Fussilat*, ayat 43,44, Allah dit au prophète :

« Il ne t’est dit que ce qui a été dit aux Messagers avant toi. Ton Seigneur est certes, Détenteur du pardon et Détenteur aussi d’une punition douloureuse. Si Nous en avons fait un Coran en une langue autre que l’arabe, ils auraient dit : “Pourquoi ces versets n’ont-ils pas été exposés clairement ? Un Coran non arabe et un Messenger arabe ?” »

Ou encore, la Sourate 14 – *Ibrahim*, aya 4 : « Et Nous n’avons envoyé de Messenger qu’avec la langue de son peuple, afin de les éclairer. » Encore, la Sourate 42 – *As-Sura*, aya 7 :

« Et c’est ainsi que Nous t’avons révélé un Coran arabe, afin que tu avertisses la Mère des

cités (la Mecque) et ses alentours et que tu avertisses du jour du rassemblement, – sur lequel il n’y a pas de doute. »

On voit clairement que le don du Coran à Mohamed n’avait rien à voir avec une soi-disant corruption des révélations précédentes.

Deux sortes de corruption

Dans cette discussion on emploie parfois le mot arabe « *Tahrif* » qui veut dire que l’on dénature quelque chose, on le change de son état originel. On le traduit donc parfois par « corrompre ». Mais on ignore souvent qu’il y a deux sortes de « *tahrif* » : il y a *tahrif-i lafzi*, qui désigne le fait de changer le texte écrit, le texte même ; il y aussi *tahrif-i ma’nawi*, qui désigne le fait de changer le sens, c’est-à-dire de donner de mauvaises explications d’un texte.

En lisant les passages du Coran que certains citent pour appuyer l’idée que la Bible a été corrompue, il est clair que presque tous ces textes se réfèrent à la deuxième sorte de *Tahrif*, et ne mettent donc nullement en doute l’authenticité du texte de la Bible telle que nous l’avons. Par exemple, dans la Sourate 3 – *Al-Imran*, aya 78, nous lisons :

« Et il y a parmi eux certains qui roulent leurs langues en lisant le Livre pour vous faire croire que cela provient du Livre, alors qu’il n’est point du Livre ; et ils disent : Ceci vient d’Allah, alors qu’il ne vient point d’Allah. Ils

disent sciemment des mensonges contre Allah. »

Iman Fakhar al-Din Razi dans son commentaire sur ce verset dit explicitement que les Juifs commirent « *Tahrif-I-Manwai* » seulement et que ce passage ne signifie pas qu'ils aient altéré le texte sacré.

On cite également la Sourate 2 – *Al-Baqarah*, ayat 75,77 :

« Et bien, espérez-vous [Musulmans] que des pareils gens [les Juifs] vous partageront la foi ? alors qu'un groupe d'entre eux, après avoir entendu et compris la parole d'Allah [la Torah], la falsifièrent sciemment... Ne savent-ils pas qu'en vérité Allah sait ce qu'ils cachent et ce qu'ils divulguent ? Et il y a parmi eux des illettrés qui ne savent rien du Livre. »

Remarquez que ces passages se réfèrent uniquement aux Écritures juives et non pas à l'Évangile. En plus, ils ne parlent pas de changer ce qui était écrit, mais plutôt de tordre le sens quand on faisait la lecture à haute voix de ce qui était écrit, ou de changer le sens qu'on donnait aux auditeurs par le fait d'omettre certaines parties et ne pas les prononcer.

Un complot mondial ? Vraiment ?

Il y a, par contre, un texte dans le Coran qui parle d'un péché commis par certains Juifs en écrivant :

« Malheur, donc à ceux qui de leurs propres mains composent un livre puis le présentent comme venant d'Allah pour en tirer un vil profit ! Malheur à eux, donc, à cause de ce qu'ils en profitent ! » (Sourate 2 – *Al-Baqarah*, aya 79)

Mais ces accusations signifient-elles que les Juifs prenaient un texte authentique et l'altéraient de façon permanente ? Supposons qu'une corruption de manuscrits ait eu lieu : Ne peut-on pas demander si tous les Juifs du monde ont suivi ceux à qui Mohamed s'adresse ici ? Et si, bizarrement, les Juifs dans tous les autres pays ont accepté les changements apportés par le groupe mentionné dans ce passage du Coran, faut-il croire que tous les chrétiens à travers le monde aient accepté ces mêmes changements à leurs textes sacrés ? Car il faut se rappeler que les chrétiens, aussi, possèdent la Torah. Eux, aussi, ont chéri et conservé les livres de Moïse et des autres prophètes depuis presque deux mille ans. On ne peut guère déduire de ce texte qui se réfère à un acte commis au sein d'une petite communauté juive dans un endroit reculé que cet acte ait eu pour résultat la corruption de la Torah dont toute la population juive partout dans le monde à l'époque, ainsi que la population chrétienne, plusieurs fois plus grande, possédaient des exemplaires. Ce n'est pas une déduction raisonnable. En plus, comme nous l'avons dit,

aucun de ces passages coraniques ne parle d'une corruption de l'Injeel, le Nouveau Testament des chrétiens.

Il est important de savoir qu'avant le douzième siècle, c'est-à-dire cinq cents ans après le temps de Mohamed, aucun érudit musulman n'a suggéré que les textes de la Bible aient été corrompue. Ni Mohamed ni ceux qu'on appelle « les bien dirigés » n'ont avancé une telle idée. Les anciens commentateurs, tels que Ibn Mazar et Abou Hatim, citaient Ibn Muniyah pour affirmer explicitement que la Torah et l'Injeel sont encore dans le même état de pureté dans lequel ils furent descendus du ciel, et qu'aucune modification n'a été faite, mais que les Juifs avaient l'habitude de tromper le peuple par des arguments mal fondés et en tordant le sens de l'Écriture.

Un livre corrompu peut-il confirmer une révélation de Dieu ?

La Sourate 2 – *Al-Baqarah*, ayat 40,41 dit :
« Ô enfants d'Israël, rappelez-vous Mon bienfait dont je vous ai comblé... Et croyez à ce que J'ai fait descendre, en confirmation de ce qui était déjà avec vous ; et ne soyez pas les premiers à le rejeter. »

La Sourate 5 – *Al-Ma'idah*, ayat 68,69 dit :
« Ô gens du Livre, vous ne tenez sur rien, tant que vous ne vous conformez pas à la Torah et à l'Évangile et à ce qui vous a été descendu

de la part de votre Seigneur... Ceux qui ont cru, ceux qui se sont judaïsés, les Sabéens, et les Chrétiens, ceux parmi eux qui croient en Allah... et au Jour dernier, et qui accomplissent les œuvres bonnes, pas de crainte sur eux et ils ne seront point affligés. »

Le lecteur ne peut que tirer la conclusion que, ***selon le Coran, les révélations accordées au peuple du Livre étaient encore à leur disposition. Il n'y a aucune indication que ces Écritures avaient été enlevées ou annulées par Dieu ou corrompues par les hommes.*** Au contraire, l'existence des Écritures est affirmée explicitement.

Le deuxième passage avertit le peuple du Livre que s'ils n'observent pas la Torah et l'Injeel, ils sont des mécréants (*kafirun*). Si les textes authentiques n'étaient pas disponibles, pourquoi le Coran dirait-il au peuple du Livre de les observer et d'y obéir ?

Nous avons déjà cité la Sourate 4, aya 136 :
« Ô les croyants ! Soyez fermes en votre foi en Allah, en Son messager, au Livre qu'Il a fait descendre sur Son messager, et au Livre qu'Il a fait descendre avant. Quiconque ne croit pas en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses messagers et au Jour dernier, s'égare, loin dans l'égarement. »

Étant donné que le Coran ordonne aux fidèles de croire à tous les livres (c'est-à-dire

à apprendre, à comprendre et à suivre leur contenu), c'est que leur contenu ne peut pas être corrompu ou annulé.

Enfin, même Mohamed, en cas de doute, devait se référer aux Écritures confiées aux Juifs et aux Chrétiens. Allah lui dit dans la Sourate 10 – Yunus, aya 94 :

« Et si tu es en doute sur ce que Nous avons fait descendre vers toi, interroge alors ceux qui lisent le Livre révélé avant toi. La vérité certes t'est venue de ton Seigneur : ne sois donc point de ceux qui doutent. »

Ne vous semble-t-il pas étrange que certains musulmans prétendent que la Bible a été annulée, enlevée au ciel, ou corrompue de sorte qu'elle ne soit plus une guide fiable ? Évidemment, on ne pourrait pas se servir d'un livre corrompu pour évaluer ou confirmer le Coran.

Comment Dieu préserva-t-il la Bible ?

Les premiers musulmans croyaient que Dieu avait veillé sur les révélations qu'il avait données avant le temps de Mohamed ; Dieu continue de protéger et préserver sa Parole. Mais comment le fait-il, et quelles preuves pouvons-nous fournir pour montrer que la Bible est restée intacte ?

Un peu d'histoire

Pour mieux comprendre la préservation de la Bible, et surtout le Nouveau Testament, il

serait utile de rappeler l'histoire des premiers siècles du christianisme.

Les différents livres qui composent le Nouveau Testament furent écrits par les apôtres et d'autres hommes inspirés de Dieu dans les années qui suivirent la mort de Jésus. Ces hommes étaient soit des témoins oculaires du ministère de Jésus, soit des hommes qui avaient beaucoup de contact avec les témoins oculaires. Ils ont fini de rédiger ces livres avant la fin du premier siècle, du vivant donc de ceux qui avaient personnellement connu Jésus, c'est-à-dire de ses adversaires aussi bien que ses amis. Ceci est important quand nous considérons que ces livres circulaient un peu partout dans le monde au moment où il aurait été facile de relever des erreurs, des mensonges ou des exagérations. Les écrivains de la Bible n'auraient pas pu se permettre d'inventer des miracles que Jésus n'a pas faits ou des enseignements qu'il n'avait jamais dispensés. Il faut dire, en comparaison, qu'il y a typiquement beaucoup plus de temps entre la vie des grands personnages de l'histoire et les premières biographies écrites à leur sujet. Par exemple, les biographies principales qui nous décrivent la vie d'Alexandre le Grand, l'empereur grec qui conquiert le monde depuis la Grèce jusqu'à l'Inde, furent rédigées environ 400 ans après sa mort. Ibn Ishaq, l'auteur de *Sirat Rasoul*, la première biographie de Mohamed, naquit plus de 70 ans après la mort du

prophète. Il n'était pas témoin des événements qu'il décrit et aurait pu difficilement parler avec un témoin oculaire même des événements les plus tardifs dans la carrière de Mohamed. D'ailleurs, nous ne disposons plus de son livre, mais d'un abrégé produit par Ibn Hisham, qui mourut 60 ans après Ibn Ishaq. La proximité des auteurs de l'Évangile aux événements qu'ils décrivent nous donne donc confiance que ce sont des récits fiables.

Mais parlons surtout de la préservation de ces écrits de sorte qu'ils ne soient pas changés.

Les textes originaux et les premières copies

Les livres qui composent le Nouveau Testament ont été écrits dans la langue grecque, qui était la lingua franca, la langue internationale de l'époque, la langue de tous les jours que des hommes de toutes les nations de l'Empire romain employaient. Ils écrivaient sur du papyrus, une sorte de papier que l'on fabriquait à partir d'une espèce de roseau qui poussait en Égypte. Ils envoyaient dans les différentes villes du monde ces récits de la vie de Jésus et des lettres adressées à des Églises et des disciples individuels. Les premiers destinataires en faisaient soigneusement des copies de ces livres afin de les partager avec d'autres. Ces copies, faites à la main, s'appellent « manuscrits ». Chaque assemblée locale faisait en sorte de s'en acquérir afin d'enseigner ses membres.

Ces manuscrits n'étaient pas tous issus d'un seul lieu ou d'une seule organisation centrale. Des chrétiens dans chaque ville, chaque région et chaque pays s'appliquaient au travail de recopier avec amour ces textes afin que le plus grand nombre puisse y avoir accès. C'est ainsi qu'on a commencé très tôt à traduire l'Évangile dans différentes langues. En effet, tout comme il y a des gens dans des pays francophones ou anglophones qui ne parlent pas français ou anglais, il y avait à l'époque des gens qui ne parlaient pas grec. On faisait pour eux des traductions de la Bible dans leurs propres langues, tout comme aujourd'hui il existe des traductions soit de la Bible soit du Coran en différentes langues.

(Disons entre parenthèses qu'il y a parfois de la confusion chez certaines personnes à cause du mot « version » qu'on emploie souvent pour « traduction ». Ces personnes pensent que les différentes « versions » de la Bible sont différentes Bibles, des livres dont le contenu et le sens varient. Ce n'est pas du tout le cas. Ce sont des traductions d'un même texte grec pour faire comprendre ce texte à ceux qui ne connaissent pas la langue grecque. On peut avoir plusieurs traductions dans une même langue parce que les langues évoluent avec le temps et parce que tout le monde n'a pas le même niveau ou vocabulaire. Personnellement, je possède quatre traductions diffé-

rentes du Coran en anglais et deux en français. Bien qu'elles n'emploient pas exactement les mêmes mots, le contenu est le même, et les idées ne changent pas. Ces traductions sont très utiles, étant donné qu'on estime que 80 pour cent des musulmans du monde ne parlent pas arabe.)

Pour revenir au sujet des manuscrits, on faisait des copies non seulement à cause du nombre croissant de chrétiens et d'Églises locales, mais aussi parce que le papyrus, ce papier de l'époque, n'était pas très durable. On utilisait les manuscrits constamment, et ils s'usaient avec le temps. Il fallait donc, non seulement produire de nouvelles copies pour les nouvelles assemblées, mais aussi remplacer celles qui vieillissaient.

Comme vous le voyez certainement, nous ne disposons pas des manuscrits originaux, écrits par les mains des apôtres ; mais cela ne doit pas vous alarmer. En effet, on ne dispose plus du manuscrit original du Coran, non plus, celui produit par Zaïd ibn Thabit sur les ordres du calife Aboubacar. Contrairement à l'opinion populaire, on ne possède pas non plus de copies faites à partir de ce premier manuscrit, copies que le calife Othmane fit produire plus tard. En cela, c'est à peu près la même situation pour la Bible et pour le Coran – on ne possède pas les originaux.

Des milliers de manuscrits

Par contre, ***nous possédons des milliers d'anciens manuscrits de la Bible, et c'est ici que nous voyons la main de Dieu pour protéger sa Parole. Pour être plus précis, nous avons au moins quatre sortes de manuscrits qui nous permettent de confirmer que nous possédons aujourd'hui la même Parole de Dieu qu'à l'origine.***

Les archéologues ont découvert des centaines de manuscrits partiels qui datent de l'an 100 après Jésus jusqu'à l'an 325. Ce sont des manuscrits qui contiennent des parties du Nouveau Testament. Ils s'accordent parfaitement avec les manuscrits faits plus tard, les codex ou manuscrits en forme de livres qui contiennent la Bible complète. En plus, quand on compare ces manuscrits partiels ou complets les uns aux autres, on voit qu'ils dérivent des mêmes sources originelles.

Quant aux manuscrits complets, il y en a plusieurs. L'un des plus anciens est le Codex Sinaiticus. Il date de 325 apr. J.-C., et il est gardé au British Library à Londres. D'autres manuscrits complets sont le Codex Vaticanus, qui date de 350 apr. J.-C. et le Codex Alexandrinus, qui date de l'an 400. Toutes les traductions modernes de la Bible sont faites sur la base de ces manuscrits. Il est significatif, très significatif d'ailleurs, que Mohamed naquit en 570 apr. J.-C. ***L'Injeel ne peut pas avoir été corrompu après la vie de Mohamed. Les copies de l'Injeel que nous possé-***

dons aujourd'hui remontent à des siècles avant son ministère. En recommandant qu'on lise les Écritures du peuple du Livre, comme nous l'avons déjà vu, Mohamed donna son approbation précisément aux textes que lisent les chrétiens et les Juifs de nos jours.

Il y a des gens qui ne comprennent pas la valeur de disposer de ces milliers de manuscrits. Considérez alors ceci : supposez que quelqu'un, un homme non inspiré, avait réuni toutes les copies de l'Injeel, qu'il avait fait son propre manuscrit, et qu'il avait brûlé toutes les autres copies. À partir de là, toutes les copies futures de l'Injeel proviendraient de ce seul exemplaire qu'il avait produit. Il n'y aurait plus de moyen de contrôle pour prouver que cet homme n'avait pas omis certaines parties, ou ajouté certaines choses ou changé les mots employés à l'origine. Si, en regardant les copies qu'on lui avait envoyées, il y voyait quelques divergences, il aurait pu choisir juste les versions du texte qui l'arrangeaient, lui et ses partisans. Après tout, si les copies qu'on lui aurait envoyées n'avaient pas varié par-ci par-là du manuscrit qu'il produisait, il n'y aurait pas eu de raison pour les brûler après avoir fini son travail. Détruire toutes les copies « non officielles » ne serait utile que si l'on voulait cacher quelque chose ou réduire au silence tout autre point de vue. La multitude de manuscrits du Nouveau Testament que nous possédons aujourd'hui nous donne rai-

son, non pas de douter, mais d'avoir une pleine confiance que Dieu a bien préservé sa Parole.

Trois moyens de confirmer les manuscrits

En plus du nombre de manuscrits dont nous venons de parler, nous avons trois autres outils pour confirmer l'authenticité de la Bible.

1) Une source de confirmation que le texte actuel de la Bible est identique à celui des premiers siècles du christianisme est l'ensemble d'écrits faits par ceux qu'on appelle parfois les pères apostoliques. Ce sont des conducteurs et des théologiens parmi les chrétiens pendant les premiers deux siècles qui ont suivi la mort des apôtres. Ils ont écrit des lettres aux Églises ou même à des non-croyants qu'ils voulaient persuader de la vérité de l'Injeel. Ces écrits, produits par plus de 200 auteurs, contiennent tant de citations directes des copies du Nouveau Testament qu'ils avaient à leur disposition, que nous pourrions nous en servir pour vérifier la totalité du texte que nous possédons aujourd'hui. Ces citations s'accordent parfaitement avec les manuscrits dont nous avons parlé.

2) Une deuxième sorte de document qui confirme le texte du Nouveau Testament est ce qu'on appelle des lectionnaires, ou des lectionnaires dominicaux. Ces livres contenaient les lectures bibliques désignées pour les rassemblements publics de l'Église tout au long

de l'année. Plus de 2 400 anciens lectionnaires sont à notre disposition aujourd'hui.

3) Enfin, on peut parler des différentes traductions que les premiers chrétiens ont faites de l'Évangile dans les langues de l'époque, telles que le latin, le syriaque, le copte, l'arménien, l'éthiopien, l'arabe nubien, le slave et le perse. Plus de 6 000 manuscrits d'anciennes traductions dans de nombreuses langues ont été découverts. On peut retraduire ces textes vers le grec et ensuite faire une comparaison aux manuscrits grecs que nous possédons. Le résultat confirme une fois de plus que la Bible dont nous disposons aujourd'hui est la même que celle des premiers chrétiens. Elle n'a pas été changée.

Les preuves du contraire ?

Il est facile d'affirmer gratuitement que la Bible a été corrompue, mais il faut bien apporter des preuves et fournir quelques détails. Par exemple, comment et quand est-ce que ces changements auraient été apportés ? Les manuscrits étant dispersés à travers le monde, il n'y aurait pas eu de moyen pour les changer tous, surtout quand on considère que pendant des siècles aucun pouvoir central n'existait parmi les chrétiens. Si le changement avait eu lieu avant la vie du prophète Mohamed, on doit expliquer pourquoi, au lieu de signaler que la Torah et l'Injeel avaient été corrompus

et n'étaient plus dignes de confiance, il a plutôt recommandé très fort de les écouter et les suivre et de s'en servir pour vérifier le message qu'il recevait. Par contre, il est impossible que la Bible ait été changée après le temps de Mohamed, parce que les textes à partir desquels nos traductions modernes se font datent de quelques siècles avant le temps de Mohamed.

Nous n'avons pas eu le temps de détailler les efforts que les ennemis de la Foi ont menés au cours de l'histoire pour détruire les Écritures chrétiennes, pour déchirer ou brûler toutes les copies de la Bible. Comme nous l'avons déjà démontré : ces efforts ont été en vain. Non, il est clair : « Il n'y aura pas de changement aux paroles d'Allah – Voilà l'énorme succès ! » (Coran 10:64)

Pourquoi Dieu envoya-t-il plusieurs révélations ?

Un ami musulman m'a posé cette question : « Pourquoi Dieu a-t-il envoyé beaucoup de prophètes et leur a-t-il donné d'autres livres, tels que le Zabour (les Psaumes), l'Injeel (l'Évangile) et le Coran, alors qu'il avait déjà donné la Torah à Moïse ? Pourquoi aurions-nous besoin du reste de la Bible en plus de la Loi de Moïse, sans parler du Coran ? » Mon ami a donné sa propre réponse en ces termes : « Quand les rabbins juifs déformaient le livre que Dieu avait donné précédemment, Dieu envoyait un autre

messenger avec un autre livre divin pour rappeler ce qui avait eu lieu auparavant. »

Pas une simple répétition de ce qui était déjà révélé

Comme nous l'avons déjà vu, la réponse de mon ami ne tient pas debout pour plusieurs raisons.

Si je n'accepte pas l'idée que la Parole de Dieu ait été changée par les hommes qui l'auraient ainsi empêché d'accomplir ce qu'il voulait, quelle réponse donnerais-je à la question soulevée par mon ami : « Pourquoi Dieu a-t-il envoyé beaucoup de prophètes et leur a-t-il donné d'autres livres, alors qu'il avait déjà donné la Torah à Moïse ? »

La première chose à comprendre est que les différents livres de la Bible ne prétendent pas simplement, comme le Coran, répéter ce qui avait été révélé auparavant. (Dans la Sourate 41 – *Fussilat*, aya 43, Allah dit à Mohamed : « Il ne t'est dit que ce qui a été dit aux Messagers avant toi. »)

Le premier livre de la Torah s'appelle la Genèse, ce qui veut dire « commencement ». Il parle du commencement (ou création) de l'univers et des êtres humains, l'entrée du péché dans le monde, l'origine du peuple d'Israël, et d'autres « commencements ». Les quatre livres suivants de la Torah contiennent les lois que Dieu donna à son peuple, Israël, et donnent la

suite de l'histoire de ce peuple pendant la vie de Moïse. Les douze livres qui viennent ensuite dans l'Ancien Testament nous donnent l'histoire des relations de Dieu avec le peuple d'Israël au cours des mille ans entre la mort de Moïse et le ministère du prophète Malachie. Pendant ces dix siècles, Dieu envoya des prophètes, non pas pour changer les lois données à Moïse, mais pour appeler le peuple à obéir à ces lois dans l'amour et la fidélité, et à revenir à Dieu quand ils s'étaient égarés de la bonne voie. Les messages qu'ils ont livrés de la part de Dieu se trouvent dans dix-sept autres livres de l'Ancien Testament, appelés les grands prophètes et les petits prophètes (« grand » pour les livres plus longs, et « petits » pour les livres plus courts). Il y a cinq autres livres, y compris les Psaumes de David, le Zabour. Ils contiennent beaucoup de sagesse pratique pour la vie quotidienne et des paroles inspirées, paroles de louange et de supplication adressées à Dieu. La loi donnée à Moïse est au cœur de tous les autres livres de l'Ancien Testament, de telle sorte que le tout est parfois appelé « la Loi ». On l'appelle aussi l'ancienne alliance.

Un changement annoncé

Il est important de savoir que l'Ancien Testament regardait en avant vers autre chose. Moïse avait parlé au peuple d'un prophète comme lui-même que Dieu susciterait et que tous auraient à écouter. (Je sais que les musul-

mans croient qu'il parlait de Mohamed et les chrétiens croient qu'il parlait de Jésus. Nous en parlerons ailleurs.) Ce que je veux souligner, c'est que déjà au temps de Moïse, Dieu disait au peuple de s'attendre à un grand personnage qu'il enverrait à l'avenir. Plus tard, Dieu dit à David qu'il susciterait un descendant de David pour régner sur un royaume qui n'aurait pas de fin. D'autres prophètes ont fourni des détails supplémentaires concernant ce descendant, connu comme l'oint, le Messie. L'un des prophètes qui prêchaient au peuple avant la chute du royaume de Juda, six cents ans avant Christ, donna un message dans lequel le Seigneur dit :

« Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, où je ferai avec la maison d'Israël et avec la maison de Juda une alliance nouvelle, non comme l'alliance que je traitai avec leurs pères, le jour où je les saisis par la main pour les faire sortir du pays d'Égypte, alliance qu'ils ont violée, quoi que je fusse leur maître, dit l'Éternel. »
(Jérémie 31.31,32)

Pour accomplir, non pour abolir

Quand Jésus arriva et qu'il se mit à prêcher, il fit une déclaration que beaucoup de gens, y compris des chrétiens, ont mal comprise, même jusqu'à nos jours. Il dit :

« Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; je ne suis pas venu pour abolir, mais pour accomplir. Car, je vous

le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé. » (Matthieu 5.17,18)

Voici un passage qui, pour certaines personnes, soutient que la loi est éternelle. Mais qu'est-ce que Jésus veut dire quand il dit qu'il n'est pas venu pour abolir la loi et les prophètes, mais pour les accomplir ? Jésus promet, en quelque sorte, permettre à la loi de jouer le rôle pour lequel elle avait été donnée. Il ne va pas tout simplement la supprimer.

Supposons que je signe une reconnaissance de dette pour attester que je dois 100 000 francs à mon voisin. Si, le jour où il me présente le papier que j'ai signé, je le prends et le jette au feu, sans restituer l'argent que je dois, j'ai aboli ce document, mais je n'ai pas accompli ce qui était écrit. Il est vrai qu'on ne peut plus se servir de ce papier pour m'encaisser : il est détruit. Mais je ne l'ai pas respecté. Si, par contre, je rembourse l'argent que je devais, et qu'il est noté sur le papier que la dette a été payée dans sa totalité, mon voisin ne peut plus se servir de ce papier pour me réclamer de l'argent. Mais là j'ai respecté la reconnaissance de dette que j'avais signée. Dans les deux cas, on ne se sert plus du papier, mais dans le premier exemple il est tout simplement aboli ; dans le deuxième ce qui avait été écrit est réellement accompli. Les paroles de Jésus ne signifient pas que la loi

devait rester éternellement en vigueur, mais que Jésus allait respecter le but pour lequel la loi avait été donnée.

Jésus dit que la moindre partie de la loi ne disparaîtrait pas jusqu'à ce que tout soit accompli. Or, en disant cela, Jésus affirme que la loi disparaîtrait. En effet, tout au long de l'Évangile il est écrit que telle ou telle chose eut lieu « afin que s'accomplît ce qui avait été annoncé par les prophètes ». En Jean 19.30 nous voyons les derniers mots de Jésus avant de mourir sur la croix : « Quand Jésus eut pris le vinaigre, il dit : Tout est accompli. Et, baissant la tête, il rendit l'esprit. » Quand Jésus est revenu à la vie, il a essayé de faire comprendre à ses disciples la nécessité de ses souffrances et de sa mort. « Puis, il leur dit : C'est là ce que je vous disais lorsque j'étais encore avec vous, qu'il fallait que s'accomplît tout ce qui est écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes et dans les psaumes » (Luc 24.44). Rien ne devait disparaître de la loi jusqu'à ce que tout soit accompli. Avec la mort de Christ, tout a été accompli.

L'Évangile nous enseigne un respect profond pour la loi et les prophètes qui l'ont précédé, car nous y apprenons de très nombreuses leçons spirituelles. Mais il enseigne également que la loi de Moïse n'est plus en vigueur. Elle a servi le but pour lequel Dieu l'avait donnée. Ce but était de nous conduire justement à la foi en Christ. Comme il est écrit en Galates 3.23-25 :

« Avant que la foi [l'Évangile] vînt, nous étions enfermés sous la garde de la loi, en vue de la foi [l'Évangile] qui devait être révélée. Ainsi la loi a été comme un pédagogue pour nous conduire à Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi. La foi étant venue, nous ne sommes plus sous ce pédagogue. »
(Galates 3.21-25)

Deux Corinthiens 3.6-11 enseigne que la loi, bien que glorieuse, était passagère ; l'Évangile, qui est permanent, la dépasse en gloire. Et cet Évangile, cette foi, selon Jude 3, « a été transmise aux saints une fois pour toutes ». Dieu préserve sa Parole et n'a pas besoin de la transmettre à nouveau.

Nous voyons donc que les différents livres de la Bible n'ont pas été révélés pour rectifier ce qu'on avait changé dans les révélations précédentes, comme si les hommes arrivaient constamment à frustrer le Tout-Puissant et l'obliger à refaire ce qu'il avait déjà fait. Non. Toutes ces révélations étaient des étapes dans le plan de l'Omniscient, Celui qui voit la fin depuis le début. Toutes ces révélations jouèrent leur rôle dans ce plan et l'avancèrent vers son objectif. Elles forment un tout harmonieux, mais seulement du moment où l'on reconnaît qu'elles nous conduisent à Jésus, le Sauveur.

Ibn Daouda

Table des matières

« Examinez toutes choses »	3
La Bible a-t-elle été corrompue ?.....	8
Comment Dieu préserva-t-il la Bible ?	16
Pourquoi Dieu envoya-t-il plusieurs révélations ?.....	25

Pour plusieurs autres études sur ce que Dieu a fait descendre vers nous par ses prophètes, visitez :

www.DescenduVersNous.com

Éditions C.E.B.

4806 Trousdale Dr. – Nashville, TN 37220 – États-Unis

www.editionsceb.com

Imprimé aux États-Unis – © Tous droits réservés

M-6